L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaitre son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix roisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

PARA TAMPICO.

La goleta mejicana **FLETCHA**, su capitan Nichols, admite carga y pasageros. Acudir à bordo, ó á TUYÉS y COMP.
29 de abril calle Real, no. 106

POUR BOSTON,

Le beau navire, paquebot régulier, **HELEN-MAR**, capitaine Holmes, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sans délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
27 avril STETSON & AVERY.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, (paquet régulier) **WILLIAM**, cap. J. A. Collins, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
27 avril. STETSON & AVERY.

POUR SISAL.—Le beau brick **ADMITTANCE**, capitaine V. Tilyon. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
28 avril. J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.—Le brick (A. I.) **ELVIRA**, capit. Grace. S'adresser à
27 avril. W. G. HEWES.

A FRETER.—Le joli navire **CANTON PACKET**, capit. Abbord, de 312 tonneaux. S'adresser à W. G. HEWES.
27 avril, rue du Camp, no. 9.

PASSAGE POUR NANTES.

On prendra quelques passagers à bord d'un superbe navire (A No. 1) qui partira le 10 mai. S'adresser à
JOHN GARNIER,
26 avril—13 rue St. Louis.

A FRETER—Le navire **SARAH & CAROLINE**, cap. Prince, du port de 1350 balles de coton. S'adresser à
19 avril LINCOLN & GREEN.

POUR MARSEILLE.—Le brick **VENUS**, partira le 5 mai prochain. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
18 avril G. MARMICHE.

POUR NEW-YORK.

La belle goëlette **JUSTICE**, capitaine Springer, partira sous le plus bref délai. S'adresser à WM. G. HEWES,
16 avril rue du Camp, no. 9

POUR CHARLESTON—Caroline du Sud.

Le brick fin voilier, **ILSLEY**, a déjà la plus grande partie de son chargement arrêtée, et sera promptement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
12 avril. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR PORTSMOUTH.—(N. H.)

La goëlette fine voilière, **LEADER**, capit. Flanders, partira dans quelques jours ; elle peut loger plusieurs passagers, et prendre 50 balles de coton sur le pont. S'adresser à
12 avril. LINCOLN & GREEN.

A LOUER.

La maison occupée en ce moment par Mr. Péguillan, située en face de la halle aux boucheries, entre les rues Madisson et Dumaine.—Possession sera donnée le 15 de mai prochain. S'adresser à P. F. DUCONGE,
22 avril au coin des rues Conti & Chartres.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Condé ; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses ; ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU**, loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. 18 avril—☞

$10 DE RECOMPENSE.

A quiconque ramènera à l'habitation A. Lesseps, à deux milles au-dessous de la ville, deux CHEVAUX anglais, égarés depuis le 22 du courant : l'un est gris pommelé, de bon entretien et à côté ronde, âgé d'environ huit ans, l'autre, couleur canelle clair, très bien fait, âgé de trois ans et demi, tous deux sans marque ni étampe. S'adresser à
27 avril. T. NICOLET & CO.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que la société qui existait sous la raison de Plumard et Chéry, est dissoute d'un commun accord et qu'il reste seul possesseur du dit établissement connu sous le nom du *Café Tricolore*; il tiendra toujours une table d'*hôte* et des pensionnaires au premier étage. Il profite de cette occasion pour annoncer aux habitués de cet établissement, qu'il pourra disposer de plusieurs salons particuliers où on sera servi pourvu que l'on commande le repas d'avance; il fera tous ses efforts pour justifier la bienveillance dont le public l'a honoré jusqu'à ce moment.
23 avril. PLUMARD.

ENTREPOT DE COUVERTURES Françaises de Granier, chez J. MAGER.

MAQUEREAUX.—100 barils maquereaux no. 2, en débarquement du brick Soule, de Boston, et à vendre par
7 avril *STETSON & AVERY.*

CAFÉ—550 sacs café fin vert, maintenant en débarquement du brick Julia de la Havane, et à vendre par
16 avril THAYER, HURD & CO.

REÇU en débarquement du brick Général M' Comb, venant de Marseille : 100 barriques vin. 98 barils amandes, 50 jarres do. 475 paniers huile, 360 dugdales do. 250 caisses cornichons assortis, 200 do, fruits à l'eau-de-vie, 400 paniers anisette, 1000 cordes d'ail, 10 balles bouchons, 300 caisses souffre en rouleaux, et 30 quintaux étoupe, à vendre par
20 avril J. W. ZACHARIE & CO.

100 SACS Café fin vert, en débarquement du brick Belvidere, vis-à-vis les Magasins bleus, à vendre par
4 avril J. W. ZACHARIE & Co

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 9 de mai prochain, il sera vendu à midi, à la bourse Hawlett, un nègre nommé Philippe, africain, âgé de 30 ans, charretier et laboureur ; un do. nommé Allain, américain, âgé de 28 ans, charretier, laboureur et scieur de long ; un do. nommé Pierre, africain, âgé de 29 ans, de champ, garantis des vices et maladies prévus par la loi, et bons sujets. Payables en mars 1832, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 29 avril.

PAR T- MOSSY.

LUNDI 2 mai prochain, il sera vendu à midi, au café de la Bourse Hewlett,

UNE PROPRIÉTÉ de valeur, bien situés au second ilet de la Levée, joignant le Rail Road, mesurant face à la rue Marigny 120 pieds français sur 172 pieds rue Moreau, comme on pourra le voir sur un plan déposé à la Bourse.

Payable à 1 2 et 3 ans de *terme en* billets à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait payement.

UN TERRAIN joignant le précédent rue Marigny, mesurant 26 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses dessus, consistant en une bonne maison, &c. et trois logement, sur le derrière avec cuisines et autres batisses.

On annoncera les conditions. 28 avril

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 7 Mai prochain, à midi, il sera vendu sans réserve à la Bourse,

Le bateau à vapeur **NATCHEZ**, tel qu'il est mouillé à la Levée, ensemble, sa machine à vapeur et tous ses agrès et apparaux. Ce bateau construit d'une manière substantielle, ayant sa membrure en chêne vert, est calculé pour durer très-longtems. Sa machine est à basse pression, et ses bouilloires faites à grands frais, sont dans le meilleur état. Il a une chambre parfaitement installée pour les passagers, et est généralement bien pourvu de tout ce qui est nécessaire.

Conditions :—Un quart comptant, un quart à 6 mois, et le reste à 12 mois, en papier endossé à satisfaction. 26 avril.

VENTE PAR ORDRE DU SYNDIC.
PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 20 mai prochain, il sera vendu au Café de la Bourse,

DEUX LOTS DE TERRE

situés dans la rue des Religieuses, au faubourg de l'Annonciation, et appartenant à la faillite de l'ancienne raison Vincent Nolte & Co. Un de ces lots mesure 32 pieds et l'autre 31 pieds 11 pouces et demi de face à la dite rue, sur la profondeur commune de 127 pieds 10 pouces et demi.

Le plan en est déposé au magasin de l'encanteur.

Conditions :—COMPTANT. 19 avril—4 1ps

La goëlette **SOPHIA**, telle qu'elle se trouve maintenant au chantier de MM. Brumel et Ashton, de l'autre côté du fleuve. Cette belle goëlette a été construite il y a environ deux ans dans la Chesapeake, près de Baltimore, des meillenrs matériaux, elle est double et chevillée en cuivre, fine voilière, ne tire que peu d'eau, et convient au commerce du Mexique. On offre de la vendre à l'amiable jusqu'au 2 mai, jour auquel, s'il elle ne l'est point, elle sera mise à l'encan, à la Bourse. à midi par Isaac L. M'Coy, encanteur. Les personnes qui désireraient voir cette goëlette, peuvent s'adresser au capitaine Sayward, à bord.
S. P. MORGAN & CO.,
22 avril—9 rue des Magasins, no. 49.

PAR F. DUTILLET.

PAR ordre de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse St. Bernard.

Samedi, 7 mai prochain, à midi précis, à la Bourse Hewlett, seront vendus les biens dépendants de la succession de feu *Joseph Amédée Reggio*, situés en la paroisse St. Bernard, à la Terre-aux-Bœufs, consistant :

1o. **EN UNE HABITATION** établie en sucrerie, mesurant environ vingt arpens de face sur chaque bord du Bayou aux Bœufs, sur une profondeur de quarante arpens de chaque côte du dit bayou, bornée par le haut par les terres de Francisco Alfonso, et par le bas par celles de la Vve. Nuñez ; vingt-deux nègres de choix, tous garantis, cinq paires et demie de bœufs de tire, quatorze chevaux, cinq vaches avec quatre suivants, et les instrumens aratoires. Il y a sur la dite habitation, quarante-cinq arpens de cannes plantées cette année, et quarante arpens de premiers rejetons.

2o. **UNE TERRE** de cent vingt-trois arpens environ de face, connue sous le nom d'île Wiltz, propre à faire une vacherie, et sur laquelle il y a une vingtaine de bêtes à cornes, à une lieue environ de l'habitation principale.

CONDITIONS DE LA VENTE.

La sucrerie, les esclaves et animaux en un seul et même lot, en quatre termes, savoir : un quart en tout mars 1832, un quart en tout mars 1833, un quart en tout mars 1834, et le dernier en tout mars 1835; l'île une moitié en tout mars 1832, et l'autre en tout mars 1833 ; le tout en billets par coupons et endossés à la satisfaction des intéressés, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente et d'hypothèque, aux frais des acquéreurs, seront passés par M. Charles Jannin, notaire à la Nlle. Orléans.

Dans le cas où l'habitation ne serait pas vendue le dit jour, faute d'acquéreur, les esclaves seront immédiatement mis en vente par tête, par le même encanteur, payables dans ce cas, en tout mars 1832 et 1833. 19 avril—8

PAR T. MOSSY.

MERCREDI, 4 Mai prochain, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi, **6 LOTS DE TERRE** situés au faubourg Ste. Marie.

No. 4— Un **TERRAIN** mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue des Tchopitoulas, sur 83 pieds 4 pouces de profondeur, sur une ligne, et 85 pieds 3 pouces sur l'autre ligne.

3—Un *Terrain* de 32 pieds 10 pouces de face à la rue de la Commune, sur 83 pieds 4 pouces de profondeur, sur une ligne et 85 pieds 8 pouces sur l'autre ligne.

1—Un *Terrain* de 30 pieds 3 pouces de face à la rue des Tchapitoulas sur 160 pieds de profondeur.

2—Un *Terrain* attenant au précédent ayant les mêmes mesures.

3—Un *Terrain* de 30 pieds 3 pouces de face à la rue des Magasins, sur 150 pieds 1½ pouce de profondeur sur une ligne et 151 pieds 8 pouces sur l'autre ligne.

4.—Un *Terrain* de 30 pieds 3 pouces de face sur 151 pieds 8 pouces de profondeur, sur une ligne et 153 pieds 2½ pouces sur l'autre ligne.

Le tout conforme au plan qui est déposé au magasin d'Encan, où on peut en prendre connaissance.

Conditions :—Payables un quart comptant, les trois quarts restants à 1, 2 et 3 ans de termes, billets enbossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à darfait paiement. 21 avril.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.

MARDI, 3 de mai prochain, à midi, à la Bourse, il sera exposé en vente, par terraine,

La Propriété

de grande valeur occupée maintenant par Mme. Vve. Poeyfarré, au faubourg Delor et faisant face aux rues Tchoupitoulas, Duplantier et Foucher.

Un plan de cette propriété sera déposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Payable à 1, 2 et 3 ans.
14 avril—17

TRAITES SUR SAVANNAH, (GE.) à vendre par STETSON & AVERY

PAR T. MOSSY.

Belles Maisons, Beaux Magasins de Dépot &c

MERCREDI 4 de Mai prochain, à midi, il sera vendu à la bourse de Hewlett, les

HUIT BELLES MAISONS NEUVES situées dans la rue des Remparts, et connues sous le nom de *Rangée de Pritchard*, ensemble le droit de passage sur un corridor de neuf pieds dans la dernière de ces maisons, en commun avec les propriété contigites. *De Plus*—Les 2 Magasins de dépôt récemment construits derrière, et le terrain vide faisant face à la rue Conti.

Toutes ces propriétés sont maintenant louées à de bons locataires, par baux expirant le 1er. Octobre prochain et plus tard, savoir :

7 Maisons à $600 chaque	$4,200
La maison de l'encoignure	500
Les Magasins	700
Le Terrain vide	120
Total	$5,520

et ce revenu peut encore être augmenté par la construction de 3 maisons de plus sur la rue Conti.

N. B.—Le tout sera d'abord offert en bloc conformément au plan, et si la vente n'a pas lieu de cette manière, chaque maison sera vendue séparément.

Conditions.—¼ comptant, ¼ à 6 mois, ¼ à 12 mois et ¼ à 18 mois, avec privilège d'étendre les trois paiemens à terme jusqu'à 1, 2 et 3 ans, moyennant un intérêt de 8 pour 100.

Les billets fournis seront à l'ordre du vendeur et porteront hypothèque, et les actes de vente seront passés pardevant G. R. Stringer, notaire public, à moins que la vente n'ait lieu en bloc, auquel cas l'acquéreur pourra choisir son notaire. 25 avril.

PAR F. DUTILLET.

IL sera offert en vente, à la Bourse, le 3 mai prochain, un **TERRAIN** avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en

UNE MAISON, avec des écuries autres dépendances. Le dit terrain, situe au faubourg Saulet, est désigné sous le no. 1, dans l'ilet no. 30, et mesure 52 pieds 7 pouces de face à la rue Apollon, (continuation de la rue Carondelet,) sur 120 pieds de profondeur et 32 pieds 6 pouces de largeur au fond. Ce terrain se trouve sur un coteau élevé et parfaitement égouté.

Conditions : Un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait payement. 21 avril

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu mercredi 4 mai, au Café de la Bourse Hewlett, **DEUX TERRAINS**, situés rue Bourgogne, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital, et désignes sous les Nos. 1 et 2, d'un plan qui sera exposé à la Bourse lors de la vente. Leurs dimensions, (mesure française, sont comme suit, savoir :

Le No. 1, mesure 19 pieds 4 pouces de face à la rue Bourgogne, et est borné du côté de la rue des Ursulines par la propriété de Mlle. Marie-Louise Lecesne, où il a 140 pieds 3 pouces de profondeur ; et du côté de la rue de l'Hopital il est borné par le No. 2, et s'étend jusqu'à la profondeur de ce dernier. 120 pieds 2 pouces ; et de là il revient à angle droit parallèlement à la rue, dans une longueur de 2 pieds 4 pouces, d'où il reprend à angle droit une ligne perpendiculaire à la rue Bourgogne jusqu'à la profondeur de 20 pieds ; de là il revient à angle droit jusqu'à la ligne limitrophe de Mlle. Marie-Louise Lecesne ; il mesure sur cette dernière ligne 17 pieds. Le dit terrain No. 1 se trouve borné dans la profondeur par la Loge la Concorde.

Il y a sur ce terrain plusieurs cabinets nouvellement et solidement construits en briques et bien rendus, savoir : une Maison face à la rue, composée de deux chambres à feu, galerie derrière, cabinet élevé et cave au-dessous. Dans la cour se trouve une cuisine et chambre à domestiques ; la maison est couverte en ardoises ; de plus, il y a des latrines en briques et un puits.

Le No. 2 mesure 27 pieds 8 pouces de face à la dite rue Bourgogne, et est borné du côté de la rue des Ursulines par le terrain precédent No. 1. sur une ligne perpendiculaire à la première rue, s'étendant en profondeur jusqu'à 120 pieds 2 pouces. Du côté de la rue de l'Hopital il est borné par la propriété de J. Roger, sur une ligne droite de 89 pieds de profondeur où il joint le terrain de Mrs. Lacoste et Ducros ; de là, faisant un angle droit il forme une parallèle à la rue Bourgogne, de 7 pieds de longueur, où il reprend la perpendiculaire qu'il suit pendant 20 pieds 2 pouces ; là, il fait un nouvel angle droit et suit parallèlement à la dite rue Bourgogne, une ligne de 11 pieds 2 pouces de longueur ; à cet endroit il redevient encore perpendiculaire à la même rue, et parcourt une ligne de 11 pieds d'etendue : arrivé là, il commence à être borné par la Loge la Concorde, et, faisant un nouvel angle droit, il forme une dernière ligne parallèle à la rue Bourgogne, et la suit dans l'etendue de 9 pieds 8 pouces, où il rejoint le terrain No. 1 du même plan.

Les conditions sont—6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque special jusqu'à parfait paiement. 20 avril—4

LES soussignés ont reçu par le Dewitt-Clinton et autres navires, les articles suivants qu'ils vendront à très bon marché :

Tamarin très frais par barils,
Beurre de cacao,
Essence de girofflée,
Dito d'anis,
Dito de canelle,
Sirop anti-syphilitique du Dr. Gideau de St. Gervais, grandes bouteilles,
Dito de calebasse,
Farine de graine de Lin,
Amadou,
Camphre,
Jalappe en poudre.

F. ORIOL & CO. *Pharmaciens.*
29 av.] Au coin des rues Dumaine et Condé.

BOUCAUTS DE MELASSE.—13 boucauts de melasse, reçus par le brick Elvira, à vendre par WM. G. HEWES,
28 avril rue du Camp, no. 9

BOIS DE TEINTURE.—24 tonneaux bois de Campêche, reçus par le navire Canton-Packet. A vendre par
WM. G. HEWES,
28 avril rue du Camp, no. 9

2000 Livres cire, à vendre par
27 avril. GRAY & DURRIVE.

933 Sacs café de la Havane, en débarquement de la goëlette Robert Centre, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
27 avril. rue des Magasins, no. 29.

DOUBLONS et pièces en or, à vendre par
27 avril. J. MAGER.

PEAUX de chevreuil, à vendre par
27 avril. J. MAGER.

BLANC DE BALEINE, MAQUEREAUX &c.—100 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6 à la liv.; 200 barils maquereaux no. 2, 200 do. no. 3, 400 caisses morue, très-large et de première qualité en débarquement et à vendre par
27 avril. STETSON & AVERY.

PORC & JAMBON.—1000 barils porc, *prime*, 100 caisses jambons, plats-côtés et épaules, récemment reçus et à vendre par
S. C. BELL,
26 avril rue du Canal no. 60

BAIGNOIRES

EN MARBRE D'ITALIE.

18 Superbes baignoires en marbre d'Italie convenables pour un établissement de bains publics.—A vendre ensemble ou séparément, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.
26 avril rue Royale no. 105.

MARCHANDISES DOMESTIQUES.—25 balles toile à drape grise, de 4-4, épaisse et de qualité supérieure, en débarquement du brick William, et à vendre par
27 avril *STETSON & AVERY.*

VENTES PAR LE MARSHAL.

E. St. Martin contre *W. Perkins.*

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Ch. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 9 mai prochain, à midi, sur les lieux, rue des Remparts, entre les rues St.-Pierre et Toulouse, 39 boucauts de sucre, saisis dans l'affaire ci-dessus.
29 avril L. DAUNOY, marshal

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 10 mai, à 4 heures, au Principal; diuers articles de comestible, saisis à la poursuite de F. McManis,
29 avril L. DAUNOY, marshal.

Wm. H. Covert contre *J. Fowler.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi 10 de mai prochain, à 4 heures P. M., au Principal, une charrette et ses harnais, et 30 planches de chalan, saisis dans l'affaire ci-dessus.
29 avril. L. DAUNOY, marshal.

Mme. Lucy contre *M. Peyrra.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, samedi 7 mai, à 4 heures, au Principal, une Armoire, saisie dans l'affaire ci-dessus.
28 avril L. DAUNOY, marshal

James Magee contre *F. N. Fliming, R. V. Margo* contre *le même.*

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés, par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi 6 mai prochain, à 5 heures de l'après midi, rue de la Nouvelle-Levée, 2 barils genièvre, 1 do. whiskey, 1 do. bœuf, 1 caisse tabac, 1 caisse thé &c. saisis dans les affaires ci-dessus. L. DAUNOY,
22 avril marshal

J. Gabaroche contre *E. Crevon.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, mardi 3 mai prochain, à 4 heures, au Principal, 4 bques. liqueur, 35 pots blancs, une quantité de bouteilles vides, 4 rames papier brun, ¾ bl. sucre blanc, fruits à l'eau-de-vie et divers autres articles de comestible, saisis dans l'affaire ci-dessus.
22 avril. L. DAUNOY, marshal.

Benjamin White vs. *une embarcation dont les propriétaires ne sont pas connus.*

EN vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'hon. G. Préval, j'ai pris possession de la dite embarcation, et, par le présent, je cite et j'exhorte toutes personnes ayant ou prétendant avoir quelques réclamations contre la dite embarcation, d'avoir à comparaitre en pleine cour, sous quinze jours, pour déduire les raisons pour lesquelles la dite embarcation ne serait pas condamnée à être vendue pour payer les réclamations du dit demandeur pour frais de sauvetage, comme il appert par sa pétition. L. DAUNOY,
22 avril marshal.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la Nlle. Orléans vs. *E. A. Fliming.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi 4 mai prochain, à 4 heures, au Principal, 6 bques. de mesure de differentes liqueurs, avec divers autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
22 avril. L. DAUNOY, marshal.

Lewis C. Hutchinson vs. *Mme. Morris.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, Jeudi 5 mai prochain, à 4 heures, au Principal, divers meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
22 avril. L. DAUNOY, marshal.

Madeleine Bernard, f. d. c. vs. *Bastien Duplessis h. d. c. d.*

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge president de la cour de cité de la N.-Orleans, j'exposerai en vente, le samedi 21 mai prochain, à midi, à la Bourse d'Hewlett, la moitie du terrain no. 5 dans l'ilet 69, faubourg Lacourse : la dite moitie de terrain, mesurant trente pieds de face à la rue Thalie, sur cent vingt de profondeur, saisie dans l'affaire ci-dessus.
18 avril. L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—Les livres pour recevoir les souscriptions destinés à former le capital de la *Compagnie de Banque et de Canal de la Nouvelle-Orléans*, seront ouverts de nouveau jeudi, 12 mai prochain, au Bureau de la Compagnie, et resteront ouverts ce jour là et les jours subséquents, (les dimanches exceptés) depuis neuf jusqu'à dix heures du matin, jusqu'à ce que le nombre d'actions soit complet.

Par ordre de la Direction,
D. SHELDON, *Secrétaire.*
Nlle.-Orléans, 20 avril 1831.
21 avril—30

200 barils approvisionnemens de bâtiment à vendre par
5 avril. J. W. ZACHARIE & Co.

HABILLEMENS D'ÉTÉ.—LEE, WALTON & Co., au coin des rues de la Douane et de la levée, ont reçu par le de-Witt-Clinton et autres arrivages récents de New-York, un assortiment complet d'habilemens d'homme, d'enfant, &c. fins et communs, qu'ils offrent à vendre en gros et au détail, à des prix modérés.
26 avril.

CHANGEMENT DE DOMICILE

MADAME GICQUEL, accoucheuse, a transporté sa demeure de la rue Ste. Anne à la rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, maison qu'occupaient les messieurs Soulié, No. 211. 23 avril.

EN débarquement du *de Witt-Clinton*, 12 bques. huile de baleine supérieure, rafinée en été ; 5 ballots ferblanterie moirée ; 10 caisses *arrow-root* supérieure.—A vendre, rue de la Levée, no. 39, chez
25 avril THOMPSON & GRANT.

A VENDRE.—Deux bons **BILLARDS**, complets et parfaitement conditionnés, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 avril.

CUIRS.—64 Côtés de Cuirs épais, de l'Amérique du Sud, récemment reçus et à vendre par
16 avril J. W. ZACHARIE & Co.

Changement de domicile.

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Condé, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, maison adjacente à celle du Dr. Formento.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 16 avril—2m

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez MM. Dugué Frères & Louis Harang, Paroisse Jefferson, lundi dernier, le nègre nommé **DAVIS**, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 9 pouces anglais : il lui manque une dent devant à la marchoir inférieure.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque légera le dit nègre dans une des geoles de cet état. P. E. D. LIVAUDAIS.
4 avril—☞ no. 56, rue de la Levée

FOIN—250 balles en magasin, à vendre par
[5 avril.] *J. W. ZACHARIE et Co.*

LOTERIE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES

NATCHITOCHES.

SEME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 14 Mai.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE $	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS	$ 4
DEMI BILLET	2
QUARTS DE BILLET	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES** :—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
28 avril *Directeur.*

CAFÉ D'HAITI.—Seront déberqués ce matin, du navire Général-Hand, 250 sacs café d'Haïti, prime, à vendre par
12 avril *J. W. ZACHARIE & Co.*

CAFÉ DE LA HAVANE.—En débarquement du brick Isabella y Juan, de la Havane, 484 sacs café vert, prime, à vendre par
12 avril. J. W. ZACHARIE, & Co.

A VENDRE.—Reçu récemment et à vendre, 12 caisses fromage de Gruyère.
10 boites véritable absynthe.
8 av. THEO. NICOLET & CO.

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces: reçues de France, comme suit :

Chous d'York, chous Cubus (gros), chous royal pain de sucre, chous durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou curdes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fev.

J. Gaulhiac, Coiffeur.

Rue de Chartres, No. 176, encoignure Jefferson.

A L'HONNEUR de prévenir les dames et messieurs, qu'il vient de recevoir de Paris, par le navire *Hicks*, un grand assortiment de coiffures en plumes et fleurs, peignes d'ecaille et imitation do. &c., le tout de la dernière élégance et du goût le plus nouveau.—Plumes pour coiffures en panaches, de fantaisie; do. à vapeur; do. d'aigrettes; do. à casque; do. à nattes; do. à decors; do. à soufflet; do. à franges et fleurs; et guirlandes surfines de toutes couleurs.

Peignes d'ecaille à dossier, sculptes, gravés et découpés, de prix; do. différents goûts, à facettes &c.; do. à lima; do. feuilles d'acanthe; do. à Lindor; do. à bouquets; do. à palmettes; do. chinois; do. à lyre d'amour &c.

Parfumeries extra-fraîches, telles que crême de concombre, do. calimaçon, savon à la rose et d'amandes amères, et généralement tout ce qu'il y a de plus fin en ce genre et en brosseries.

Poudre à teindre les cheveux, garantie.

Vérita de Paraguay-Roux, qu'on peut facilement distinguer de toutes les falsifications qui se débitent journellement.

Gants d'homme, de toutes qualités.

Le Phyatrix de M. Guelaud, premier parfumeur de Paris, pour empêcher les cheveux de tomber et de blanchir, bien connu par son efficacité.

Assortiment général de perruques d'homme, toupets métalliques et autres, perruques de femme (implantées) à raie de chair.

Il continue, comme par le passé, à confectionner dans son magasin tous les genres de postiches. 3 fév.

Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés 14 déc.—6m.

A. ROMAIN,

RUE DE CHARTRES, N°. 97.

A reçu par le navire Helvétia en addition des marchandises reçues par le Bolivar, les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme en détail.

Eau de Cologne en forme de flacons variés,
Pommades en pot et en bâton,
Crême d'Amande, Savon do.,
Extrait d'odeur en formes très variées,
Huile Antique de Macassar et autres,
Savonnettes transparentes assorties,
Brosseries de toutes espèces,
Fausses-queues, Perruques pour hommes et femmes,
Fleurs artificielles pour coiffures, dans le dernier goût,
Cols pour homme, à la mode,
Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux,
Peignes a naux, à retaper, &c. &c.,
Aussi :—Quelques jolis bustes de femme,
Razoirs de Rogers et de Paris,
Canifs, Ciseaux, etc. etc. 11 déc.

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets ; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps ; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—1m.

BAS de soie français, ayant droit au *drawback*, à vendre par
1 mars J. MAGER.

MAQUEREAUX, Morue et Harengs.—300 barils maquereaux, 50 demi do. dito, 200 caisses morue, 200 do. harengs, en débarquement du brick Gem, en face de la Douane, et à vendre par
23 fév A. GURNEY, 62, rue Gravier

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprenpra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué. N'étant point médecin, et n'ayant par conséquent aucun droit de se faire payer en justice, plusieurs personnes auxquelles il a rendu la vue, ont eu l'ingratitude de se prévaloir de cette circonstance pour lui frustrer ce qui lui est justement dû. Il publiera sous peu d'autres certificats qui lui ont été délivrés.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdît entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux ; je